

# Plan d'action APELM 2014-2015

## **1. Mobilisation**

- **Augmentation du nombre de membres (utilisateurs avec accès au Lac)**
- Envoi périodique de courriels aux membres
- Amélioration du site Internet (forme et contenu)
- Échange avec les autres associations de lacs de la Ville
- **Signature d'une pétition (si besoin, au moment jugé opportun)**
- Organiser un BBQ Communautaire
- Développer un logo

## **2. Ville de Sainte-Adèle**

- **3 objectifs :**
  - suivi écrit des actions depuis le rapport de 2007
  - participation monétaire pour analyse du lac
  - plan d'action échelonné sur une période de 5 à 10 ans
- Rencontre avec le conseiller de notre district
- **Présence au conseil municipal**
- Échange avec le CCE (comité consultatif de l'environnement)

## **3. Publicité**

- Utilisation du site Internet
- **Articles dans les journaux locaux**
- Envoi de courriels aux organismes de la région
- Ajout à notre site de liens menant vers les sites d'autres organismes
- Développer une affiche expliquant les objectifs de l'APELM

## **4. Information/Connaissances de l'état du lac**

- **Comité de surveillance du Lac**
- Échanges avec le CRE Laurentides
- Échanges avec le Ministère de l'environnement
- **Analyse de la santé du Lac par une firme spécialisée**
- **Connaître le niveau idéal du Lac (hydro-géologue)**
- **Vérifier la possibilité de «pompage» comme à Val-des-Lacs**

N.B. Les éléments en gras font partie du plan d'action voté en assemblée générale